

# La feuille de chou

Journal gratuit à l'attention des habitants et des amoureux de Sainte-Aulde et de ses hameaux  
(Les Davids, Caumont, Chamoust, Moitiébard, Pisseloup, La Bordette et La Porte Ferrée).

## **L'enfouissement des réseaux se poursuit.**

### *Le mot du maire*



Le budget 2019 a été voté à l'unanimité et comme chaque année depuis plus de 20 ans, sans augmentation du taux de la part communale. L'année 2019 sera cependant une année importante budgétairement puisqu'elle verra 90 % du chantier d'enfouissement des réseaux de la rue du Bourg réalisés et l'aménagement de la placette près de la mairie (voir p. 4).

La voirie communale continue d'être entretenue avec soin par les deux cantonniers (voir p 4 et 5.). De son côté, l'école ne chôme pas avec son grand projet de voyage scolaire dans les Vosges (voir p. 5).

**Enfin, attention à l'interdiction de circuler rue du bourg entre le 23 avril et le 22 juin 2019 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h en raison des travaux d'enfouissement des réseaux.**

Gérard GEIST

### **SOMMAIRE**

- **Consultation sur l'éclairage public .... p. 2**
- **Le copieux menu des travaux de voirie ... p. 3 et 4**
- **Le budget 2019 est voté ..... p. 6**
- **Attention aux frelons ... p. 7**
- **L'agenda ..... p. 8**



## QUOI DE NEUF AU CONSEIL MUNICIPAL ?

**Lors de sa séance du 23 janvier 2019**, Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de :

- autoriser la signature des marchés pour les travaux d'aménagement de la placette dans le cadre d'un contrat rural avec le département de Seine-et-Marne (montant total des travaux avant subvention : 91 400 € HT + 7 900 € HT d'honoraires de maîtrise d'œuvre).

**Lors de sa séance du 9 avril 2019**, Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de :

- adopter le compte administratif 2018 ;
- adopter le compte de gestion 2018 ;
- affecter les résultats 2018 sur l'exercice 2019 ;
- voter les taux d'imposition 2019 ;
- voter le budget 2019 (voir p. 6) ;
- fixer l'indemnité de conseil au comptable du Trésor ;
- revaloriser la redevance d'occupation du domaine public (réseaux transports et d'électricité) ;
- modifier les statuts de la communauté d'agglomération du Pays de Coulommiers relatifs aux transports.
- attribuer une subvention de 3 000 € à Class'Noisette pour le voyage scolaire de l'école des Noisetiers.

## AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019, LA POPULATION OFFICIELLE DE SAINTE-AULDE ÉTAIT DE 699 HABITANTS.

Il s'agit du décompte officiel fourni par l'INSEE et c'est un peu compliqué ! En effet, l'INSEE estime la population légale à 699 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cet organisme d'État se fonde sur 2016 pour les décomptes réglementaires (comme les attributions de subventions). Ainsi, on en déduit que la population de la commune a décru (beaucoup plus de résidences secondaires qu'il y a quelques années et de personnes âgées disparues).

## RÉSULTATS DE LA CONSULTATION SUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

### Le « oui » l'emporte haut la main

La municipalité avait lancé en décembre dernier une consultation sur l'éclairage nocturne. Fallait-il tout éteindre entre 22 h et 5 h ?

Sur les 320 foyers que compte la commune, seuls 23 % d'entre eux ont participé. Le « oui » l'emporte haut la main avec 54 voix contre 23 « non ». L'argument sécuritaire semble avoir été la principale raison du « oui ». Mais rassurons-nous quant à la consommation électrique ! Par souci d'économie, l'éclairage ne sera maintenu la nuit que sur les tronçons équipés au led qui permettent une baisse d'intensité (90 % des réseaux). En revanche, les 10 % restants (dans le bourg) non encore passés au led, seront tout de même éteints pour des raisons d'économie. Ils devront attendre leur enfouissement !

## GRAND DÉBAT NATIONAL

Dans le cadre du grand débat national impulsé par le Gouvernement, la municipalité avait mis à la disposition des Saintaldais un registre de doléances à l'accueil de la mairie. Celui-ci n'a pas eu grand succès puisque personne n'y a consigné d'avis.

### Mairie

10 rue du bourg  
77260 SAINTE-AULDE  
Tél. : 01 60 23 65 16 – Fax : 01 60 23 59 36  
[www.sainte-aulde.fr](http://www.sainte-aulde.fr)  
mairie@sainte-aulde.fr

**Directeur de la publication** : Gérard GEIST

Maquette et impression en interne

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi, mardi et mercredi : 9 h - 12 h

Vendredi : 14 h – 17 h.

Permanence du maire

Tous les mardis de 15 h à 17 h.  
ou sur rendez-vous.

Permanence des adjoints au maire

Evelyne Pascard : le lundi de 10 h à 12 h.  
Francis Thominet : le mercredi de 10 h à 12 h.  
Nicole Magueresse : le vendredi de 14 h à 16 h.

*Les documents officiels, circulaires et autres textes réglementaires sont consultables en mairie par toute personne qui le souhaite.*

## VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

### LES CHEMINS SONT REPRIS EN MAIN

#### Le travail de fond mené par les cantonniers se poursuit.

Après les fossés curés et nettoyés, c'est au tour des chemins d'être dégagés afin de les rendre aux promeneurs très nombreux sur la commune. Les agents techniques communaux s'y sont attelés progressivement tant ils sont nombreux. Ci-contre : Caumont sur le chemin de grande randonnée (GR 14).



### SEL DE DÉNEIGEMENT

#### 11 tonnes réparties sur la commune par les cantonniers

Peu de neige cette année, mais des risques de verglas dans le courant du mois de janvier. Les cantonniers ont déversé du sel notamment sur la rue de Chamoust, mais aussi dans les hameaux.



### À CHAMOUST

#### Une aire de stationnement aménagée pour les pompiers

Cela fait partie des « petits » travaux effectués en interne par les services techniques mais qui sont indispensables à la sécurité des Saintaldais. L'emplacement est ainsi situé près de la citerne.



### BUSAGE FAIT « MAISON »

#### 36 ml de busage sur la rue de Chamoust

Grâce à la bonne volonté des deux cantonniers, la commune a fait l'économie de l'intervention d'une entreprise pour un chantier important rue de Chamoust. Sur une longueur de 36 ml, la chaussée avait tendance à s'affaisser progressivement vers le fossé en fragilisant l'enrobé. Le busage a été effectué en interne (3 tonnes de béton), puis recouvert d'un compactage (22 tonnes) aimablement offert par l'entreprise WIAME VRD. Une grille d'évacuation supplémentaire des eaux pluviales a été placée.



### ENTRÉE DE LA COMMUNE

#### Nettoyage d'une parcelle à l'entrée du lavoir du ru de Belle-mère

Cette parcelle a été offerte à la commune par Jean Bahin. Il a fallu la stabiliser et la nettoyer. L'entrée de la commune sera embellie et cet endroit sera utile pour les fêtes communales.

### CONSOLIDATION DES ENROBÉS

#### Des émulsions pour combler les fissures en formation

L'idée a été donnée par l'entreprise WIAME : enrayer la dégradation des voiries récemment recouvertes d'enrobé et qui se fissurent avec le gel et la pluie et ce, en bouchant les fentes en formation par des émulsions prévues à cet effet. Les cantonniers se sont attelés à la tâche et les rues de Chamoust et Pierre Bahin ont été ainsi traitées.

## VOIRIE, TRAVAUX ET SÉCURITÉ

### AVANT/APRÈS

#### Le talus rue des Vernets



#### Tous les fossés repris en main sur plusieurs kilomètres



### JEU DE BOULES

#### Un vieux rêve réalisé !

Ce projet remonte au tout début des années 2000 ! Il vient d'être enfin réalisé par les cantonniers. En bord de Marne, contre le terrain de sports, les amateurs de pétanque pourront s'en donner à cœur joie. L'accès en est gratuit mais à la charge de chacun de le conserver en bon état. Nos remerciements vont à l'entreprise STPEE qui a offert les traverses en bois.



### CHEMIN REFAIT À CHAMOUST

#### La route de la ferme à nouveau praticable

Depuis des années, la commune se promet de reprendre cet accès laissé pour compte. C'est aujourd'hui chose faite, en interne, par les cantonniers aidés efficacement en moyens et en temps par M. Geldof. 26 tonnes d'enrobé ont été ainsi étalés.



### AU TERRAIN DE SPORT

#### Un panier de basket installé

Un 2<sup>e</sup> panier de basket offre un peu de plus possibilités aux jeunes de la commune. Les jeux du Pré aux pommes ont été également entretenus et contrôlés.

### ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

#### Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> tranches progressent

La 2<sup>e</sup> tranche est pour ainsi dire achevée. Les branchements sont imminents. Parallèlement, la 3<sup>e</sup> tranche qui s'étend du croisement de l'école au chemin de la Croix barrée avance dans de bonnes conditions et selon les engagements de calendrier. Une 4<sup>e</sup> et dernière tranche vient d'être programmée auprès du SDESM pour réalisation au 1<sup>er</sup> semestre 2020.

### IMPORTANT

**Le tronçon situé entre l'école et la sortie du bourg nécessitera une interdiction de circuler car, en raison de l'étroitesse de la chaussée, une circulation alternée ne pourra pas être mise en place.**

**Ainsi, du 23 avril au 22 juin, la circulation sera interdite du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et sera rétablie le week-end.**

**Des déviations par Montreuil-aux-Lions et les Davids seront mises en place.**

**Pas de changement pour le ramassage des poubelles qui sera effectué avant 8 h.**

**Pour les perturbations relatives au passage des bus : voir l'information jointe à la FdC.**

## VIE COMMUNALE

### DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

#### Le spectacle au théâtre de la Ferté-sous-Jouarre a été un grand succès

Le vendredi 29 mars a eu lieu au théâtre de La Ferté-sous-Jouarre que la ville avait gracieusement prêté pour l'occasion, un concert de l'école des Noisetiers de Sainte-Aulde. Devant presque 250 personnes (adultes et enfants) dans la salle et sur scène, les enfants du CP au CM2 ont dansé et chanté des



chansons sur le thème des émotions, thème principal de leur année scolaire et sur celui de l'amour plus particulièrement. En 2<sup>ème</sup> partie, des parents d'élèves musiciens, une maman d'élève chanteuse ainsi qu'une maîtresse ont interprété des chansons d'amour sur scène. Tout cela agrémenté par un papa présentateur de soirée. Un très beau moment pour les enfants, les parents et les participants qui a de plus rapporté de l'argent à la coopérative scolaire (association Class'Noisette) en vue de financer une partie du voyage scolaire des élèves des classes élémentaires, du 13 au 17 mai prochain dans les Vosges.

La classe maternelle se rendra, pour sa part, au musée du Quai Branly le 9 mai.

#### La commune prend en charge 1 186 € par enfant

Chaque année, les services municipaux effectuent un décompte précis de ce que coûte l'école (fonctionnement, salaires des agents, fournitures, assurances, etc.). Ce coût est en augmentation du fait de la baisse relative du nombre d'inscrits et s'est élevé en 2018 à 1 186 € par enfant. Pour mémoire, l'école des Noisetiers a compté en 2018, 18 enfants en maternelle et 35 en primaire.

### REPAS ANNUEL DES ANCIENS

#### Comme chaque année, succès et amitié

26 anciens et 13 autres personnes ont participé le 7 avril dernier au traditionnel repas offert aux Saintaldais âgés de plus de 70 ans. Ambiance chaleureuse et amicale, repas excellent préparé par le restaurant « le château marysien ».



### BIBLIOTHÈQUES DE PLEIN AIR

#### Trois vous attendent dans la commune !

Depuis plusieurs années, la municipalité a aménagé des bibliothèques ouvertes à tous et à toutes, gratuites et alimentées par les lecteurs eux-mêmes. Elles se trouvent aux Vires de Caumont, sur la place de la mairie et devant l'école (celle-ci est d'ailleurs réservée à la littérature enfantine). N'hésitez pas à vous y rendre et à choisir ce qui vous intéresse.

Attention ! Ces endroits ne sont pas des dépôts d'objets inutiles mais réservés aux livres !



### FRV' SENS SE DISSOUT

#### Communiqué de l'association

« L'association FRV' Sens vous annonce sa dissolution à compter du 05 avril 2019 ».

## Le budget communal 2019 est important en raison des travaux en cours, mais a été adopté à l'unanimité sans augmentation d'impôts

Le budget communal dépasse le million d'euros en raison du grand plan de travaux engagé depuis le début de ce mandat. Mais cela n'empêche pas d'appliquer les mêmes impératifs que ces dernières années : rigueur de la gestion, réduction des dépenses dans la mesure du possible, recherche systématique de ressources extérieures, de subventions et de travaux en régie.

En voici les principaux postes de dépenses et de recettes :

<b>PRINCIPALES RECETTES</b>	en €
Dotations et subv. (État, dépt., région)	280 055
Taxes foncières et d'habitation	250 800
Dotations de l'État	257 164
Excédent 2017	86 346
Excédent 2018	60 200
Remboursement de TVA (investissements)	21 000
Buvette fête communale (estimé)	5 000
Location salle polyvalente (déjà réservé)	1 120
Vente livres du maire (828 € en 2018) (estimé)	500

<b>PRINCIPALES DÉPENSES</b>	
Montant 2019 des travaux	584 560
Masse salariale (personnel et indemnités élus)	278 650
Fonctionnement : mairie, école, assurances, fournitures, entretien, impressions, fêtes et cérémonies, frais de maintenance, poste, téléphone, contrats de prestations, avocats, documentations...	90 944
Dette communale (intérêts et capital)	69 320
Repas de cantine scolaire	28 000
Voirie : bâtiments, entretiens, achats matériaux et outils + études	21 300
Edf (dont éclairage public), gaz et eau	18 500
Fuel et carburant (matériels et voiture)	6 900
Voyage scolaire	3 000

<b>B U D G E T</b>	
<b>V O T É 2 0 1 9</b>	
1	2 6 0 7 4 9 €
<b>Investissement :</b>	
<b>653 230 €</b>	
<b>Fonctionnement :</b>	
<b>607 519 €</b>	

<b>L E S T A U X</b>	
<b>D E S I M P Ô T S</b>	
<b>C O M M U N A U X</b>	
(appliqués sur les bases locatives)	
<b>- Taxe d'habitation :</b>	<b>12,33 %</b>
<b>- Taxe foncière (bâti) :</b>	<b>21,89 %</b>
<b>- Taxe foncière (non bâti) :</b>	<b>48,94 %</b>

### **L E S R E S U L T A T S D E 2 0 1 8**

**Fonctionnement : dépenses : 490 308 € - recettes : 550 509 €**

**Investissement : dépenses : 198 867 € - recettes : 455 776 €**

## à savoir

### ACCUEIL PERSONNALISÉ DES IMPÔTS

#### Le centre des impôts de Meaux propose ses services

Sur rendez-vous, un accueil personnalisé permet de renseigner qui le souhaite sur des dossiers un peu complexes. Rv à prendre en ligne sur « [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) » ou au 01 64 35 21 23. En outre, le centre des finances est doté d'un espace libre informatique permettant aux usagers de se familiariser avec les services en ligne.

### AIDE À L'HABITAT

#### Faire appel à la caisse départementale d'aide au logement de Seine-et-Marne

La CADAL est une association créée par le département qui propose des prêts complémentaires pour des projets immobiliers allant de l'acquisition, à la rénovation. Les montants sont de 10 000 € maximum à 2 % d'intérêt.

Attention ! L'aide est accordée sous conditions de ressources. (26 500 € pour une personne seule ; 36 000 € pour deux personnes, etc.).  
Renseignements : 01 60 65 94 88 et [contact@cadal77.fr](mailto:contact@cadal77.fr)

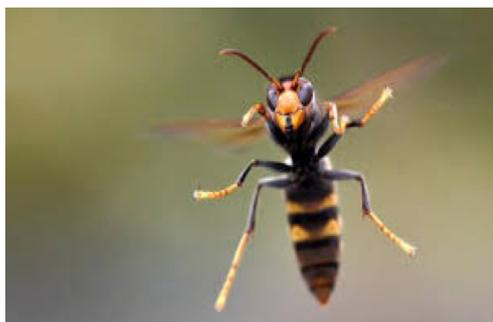
### DU NOUVEAU SUR LE FRONT DES FRELONS

#### Quelques conseils à suivre

Les mères fondatrices frelons sortent ! Les pièges doivent être placés loin des ruches en mars-avril. Une bouteille plastique suffit, contenant l'appât suivant : 1/3 de vin blanc, 1/3 de sirop et 1/3 de bière. À renouveler toutes les semaines en raison de l'évaporation de l'alcool.

Une liste de spécialistes susceptibles de vous débarrasser des frelons est disponible en mairie ou sur la page Facebook communale. Pour un nid à hauteur d'homme, il faut compter 80 € (produit compris) et pour un nid aérien (à hauteur d'une échelle), 150 € (produit compris). La liste des intervenants a été communiquée par le Groupement de défense sanitaire des abeilles (GDSA 77 – [GDSA@apiculutre77.fr](mailto:GDSA@apiculutre77.fr) - 06 72 85 40 74).

**Soyons vigilants lors de la taille de nos haies !**



## Le carnet de Sainte-Aulde

### Décès

**Régine Merval, née Bacuet** est décédée le 16 février 2019 dans sa 62<sup>e</sup> année.

**Lucie Lefebvre, née Margueritte** est décédée le 10 avril 2019 dans sa 91<sup>e</sup> année.

### Naissances

**Alicia Chauveau** est née le 30 mars 2019.

### CARTE IMAGINE'R

#### 63 € pour les lycéens

Une aide de 63 € est allouée à chaque lycéen résidant dans l'une des 42 communes de la communauté d'agglomération Coulommiers-Pays de Brie. En ce qui concerne les collégiens, la carte est déjà subventionnée par le département de Seine-et-Marne.

Le forfait IMAGINE'R permet de voyager de façon illimitée dans toute la région Ile-de-France et sur tous les moyens de transport (métro, bus, tram-express, train, RER, tram) à l'exception des dessertes d'aéroports (Orlyval, bus direct, Paris-aéroport, navettes VEA Disney).

Il suffit de retirer un formulaire d'inscription dans une gare SNCF ou au siège de la communauté d'agglomération (13 rue du général de Gaulle à Coulommiers – 01 64 75 38 90 – [accueil@coulommierspaysdebrie.fr](mailto:accueil@coulommierspaysdebrie.fr)). Une fois validé par l'établissement scolaire, le formulaire devra être finalisé à la communauté d'agglomération (montant de l'aide et tampon).

## Les rendez-vous à venir

**Samedi 27 avril à 20 h.**

### CONCERT DE JAZZ

2<sup>e</sup> concert de jazz par Jazz mood et l'association Improgroove. Hommage à Michel Legrand. Swing, rhythm'n & blues jam session.

Scène ouverte aux musiciens après le concert.

(salle polyvalente de Sainte-Aulde – entrée : 5 € - buvette).

**Mercredi 8 mai à 11 h.**

### CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE

(devant le monuments aux morts).

### IMPORTANT !

Comme chaque année, la commune offre des tickets de manège aux enfants âgés de 3 à 16 ans qui seront remis lors de cette manifestation.

**Samedi 11 et dimanche 12 mai**

### FÊTE COMMUNALE

### ON RECHERCHE DES BÉNÉVOLES

Près de 50 personnes bénévoles sont mobilisées chaque année pour la fête. Il faut les renouveler en fonction des agendas de chacun. Alors, merci de prendre contact avec la mairie si vous voulez donner un peu de temps à la commune, en profiter pour faire connaissance avec d'autres Saintaldais et passer un moment toujours chaleureux et convivial.

**Dimanche 26 mai (un seul tour)**

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h

**Vendredi 28 juin à 20h30**

### Conférence d'histoire

« La guerre de Cent ans » par Thomas HINDLEY, professeur d'histoire au lycée Jean Rose de Meaux et chargé de cours à l'université de Paris-Nanterre.

Entrée libre. Chapelle du Domaine Saint-Jean à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux.

**Dimanche 14 juillet**

### FÊTE NATIONALE

Cérémonie, remise des diplômes d'honneur de la commune aux jeunes diplômés de l'année 2017 et casse-croûte campagnard offert aux Saintaldais en musique (sur la place de la mairie).